

INFORMATION - COMMUNICATION

Note du 16/09/2024

RESTITUTION – Enquête adhérents sur la rénovation énergétique

Du 18 mai au 3 juin 2024, plus de 1200 adhérents ont répondu au questionnaire élaboré par l'UNPI sous l'impulsion du groupe de travail « rénovation énergétique » que je remercie.

Je remercie également l'ensemble des Chambres qui ont transmis cette enquête à leurs adhérents et l'ensemble de ceux qui ont contribué à cette enquête en répondant.

Vous trouverez, ci-dessous et en pièce jointe, les conclusions de l'étude.

L'UNPI est à votre disposition si vous souhaitez récupérer les données propres à votre territoire.

Profil des répondants :

La plupart des Régions est représentée à l'exception de la Bretagne et la Corse. En revanche, les adhérents de la Région Grand Est, Auvergne Rhône Alpes et PACA ont répondu en nombre.

Les personnes de plus de 60 ans représentent 75% des répondants alors que les moins de 60 ans ne représentent que 25% avec une sous-représentation des personnes de moins de 30 ans (0,4%).

L'ensemble des répondants indique qu'ils sont propriétaires de 2 et 5 biens en location (45,4%).

Synthèse :

Les propriétaires face à la rénovation énergétique

D'emblée, il est possible de constater que 45% des propriétaires estiment ne pas être suffisamment informés s'agissant de la rénovation énergétique.

Pour plupart d'entre eux, elle coûte chère (67%) et les règles changent tout le temps (48%). Néanmoins, 32% considèrent que « *c'est important car ils ont une grande responsabilité par rapport aux générations futures* ».

La réalisation des travaux

Les répondants n'ayant pas réalisé de diagnostic énergétique, pensent, (pour 87,2%) connaître l'étiquette de leur(s) bien(s) et estiment qu'elle se situe entre D et E.

La plupart des adhérents entendent effectuer un minimum de travaux pour continuer à louer (37,8%) et feront les choses du mieux possible en raison de leur responsabilité sociétale (28,5%).

Les principales motivations pour rénover sont : éviter de faire qualifier son bien en « non décent » (40,7%), louer le bien plus facilement et/ou réduire la rotation ou la vacance (38%) et respecter les normes de la réglementation (30%).

Il est très intéressant de constater que 50% des répondants pensent ne pas réaliser de travaux. Ils comptent attendre (45%) ou souhaitent vendre (35%).

Pour ceux qui effectueront les travaux, une majorité compte s'inspirer du DPE (28%), même si certains répondants remettent en cause sa fiabilité, d'autres suivront les conseils d'un artisan de confiance (24%).

La rénovation peut être totale ou par geste. Nous constatons qu'une écrasante majorité (90%) envisage une rénovation par geste.

Pour réaliser les travaux, 50% des répondants font appel à une entreprise, et 22% réaliseront les travaux eux-mêmes. S'agissant des délais de réalisation des travaux, la plupart n'est pas en mesure d'indiquer quand ils seront effectués et une minorité de répondants compte les faire dans le délai d'une 1 à 2 années.

Lorsque les travaux sont engagés, certains répondants évoquent la difficulté liée à l'occupation du bien par un locataire et attendront donc la fin du bail.

51% n'ont pas rencontré de difficultés à trouver une entreprise. Néanmoins, beaucoup évoque des délais d'exécution particulièrement longs.

Pour les logements classés F, 76% des sondés pensent qu'ils ne seront pas rénovés d'ici la mise en application du calendrier de la loi Climat et Résilience (1^{er} janvier 2025).

75% des répondants n'ont pas encore estimé le montant des travaux à réaliser. Pour la moitié des propriétaires interrogés, les travaux sur leurs biens les privent d'une partie importante de leurs ressources.

Financement des travaux et aides

Les travaux sont financés par l'épargne des propriétaires interrogés à plus de 56% ou par un emprunt (21%).

66% des répondants connaissent les aides (Ma prime Rénov' et les CEE). La plupart indique que ces aides n'ont pas eu d'influence sur leur choix de rénovation. Seuls 11% d'entre eux ont déposé un dossier d'aides. 6% sont en train de le constituer. Certains insistent sur le fait que ces aides sont trop complexes à obtenir.

60% sont opposés à ce que les locataires effectuent les travaux contre 30% ouverts à l'idée sous certaines conditions.

53% pensent qu'ils ne s'y retrouveront jamais financièrement et 38% ne sont pas en mesure de répondre à la question.